



1. GRADE, MÉTIER, EMPLOI

Grade	Psychomotricien(ne) diplômé d'État
Emploi	Psychomotricien(ne)
Métier	Psychomotricien(ne)
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	Pôle OUEST
Structure interne (CR - Code et Libellé)	69G38 – Hospitalisation Complète
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	2690 - PHARe

3. RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Le/La psychomotricien(ne) est placé(e) sous l'autorité directe du cadre de santé coordinateur de l'unité transversale PHARe.

Il/elle collabore, dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluriprofessionnelle ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en soin.

Il/elle est rattaché(e) à la filière paramédicale et relève de sa hiérarchie : Cadre de Santé, Cadre Supérieur de Santé, Assistante de Chef de Pôle et Directeur des Soins.

Il/elle est placé(e) sous l'autorité fonctionnelle du Chef de pôle et, par délégation, du médecin PH coordinateur de l'unité transversale PHARe et des médecins responsables des unités dans lesquelles il/elle intervient.

Il/elle bénéficie d'un entretien d'évaluation annuel avec le cadre de santé ainsi que d'un bilan annuel avec le responsable médical de la structure.

L'encadrement se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'agent, selon la nécessité du service.

Conformément à la législation en vigueur :

- **L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)**
- **L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel**

4. AMPLITUDE HORAIRE — HORAIRES — CYCLE

Cycle hebdomadaire 38h20 avec repos fixes, du lundi au vendredi
Amplitude horaire 8h30/18h30

Les congés sont pris dans le respect de l'organisation du service.

5. CARACTÉRISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le Pôle Ouest de psychiatrie générale assure la psychiatrie de service public du secteur 69G38 (Lyon rive droite : Lyon 1, 2, 4 et 5, communes de Caluire, Rillieux-la-Pape, Neuville-sur-Saône, Vaulx-en-Velin et communes limitrophes). Le pôle est au service d'un bassin de population de 227 835 habitants de plus de 16 ans.



Le pôle est organisé autour de **4 services** : service d'hospitalisation complète, service de liaison, service ambulatoire et service transversal pour les premiers épisodes psychotiques et les états mentaux à risque.

L'entrée dans les soins – hors hospitalisation en urgence – est organisée depuis deux centres d'accueil, d'évaluation et d'orientation (CADEO). Le service de liaison assure la liaison entre les dispositifs du secteur, et entre les dispositifs de secteur et le domicile du patient.

Le pôle Ouest comprend :

- **3 services sectorisés** :
 - Le **service hospitalisation complète** qui s'adresse à l'ensemble des patients du pôle et comprend quatre unités d'hospitalisations : Georges Lanteri-Laura, Georges Canguilhem, Françoise Dolto, Jean-Bertrand Pontalis ;
 - Le **service ambulatoire** avec trois centres médico-psychologiques (CMP), trois centres d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP), trois centres d'accueil, d'évaluation et d'orientation (CADEO) ;
 - Le **service de liaison** avec un hôpital de jour (HDJ) de crise et une équipe mobile polaire qui gère notamment le dispositif Roussy ;
- **1 service transversal** pour les premiers épisodes psychotiques et les états mentaux à risque qui comprend une unité d'hospitalisation complète, et deux unités ambulatoires (PEPS rétablissement et CoVuJeunes). Le service transversal porte également des missions de recherche et d'enseignement dans le champ clinique et des neurosciences appliqués à l'intervention précoce sur un périmètre régional.

Le/la psychomotricien(ne) est affecté(e) à l'unité transversale PHARe (**Parcours Hospitalier d'Accompagnement vers la Réhabilitation**), dispositif transversal au service d'hospitalisation complète 69G38H. Il/elle intervient dans les quatre unités d'hospitalisation complète :

- Unité Georges Lanteri-Laura
- Unité Georges Canguilhem
- Unité Françoise Dolto
- Unité Jean-Bertrand Pontalis

L'unité transversale PHARe a pour objectif de consolider la préparation au retour dans le milieu de vie habituel après une hospitalisation, en renforçant les actions de réhabilitation psychosociale et en répondant aux besoins cliniques non couverts chez les patients hospitalisés.

L'équipe PHARe est composée de : 2 infirmiers de coordination, 1 ergothérapeute, 1 psychomotricien(ne), 1 pair-aidant et un temps d'APA (activité physique adaptée), auxquels s'associent les professionnels de l'unité PEPS (psychologue, éducateur, APA). L'équipe est coordonnée par un médecin PH et un cadre de santé du service 69G38H.

6. DÉFINITION GÉNÉRALE DE LA FONCTION

Le/la psychomotricien(ne) prévient, dépiste, évalue et traite les troubles neuromoteurs et psychomoteurs, sur prescription médicale. Il/elle effectue un travail de relation et de mise en jeu du corps par le biais de techniques de relaxation, d'expression corporelle, d'éducation gestuelle, de jeux d'équilibre et de coordination.

Il/elle assure des prises en charge individuelles ou groupales sous forme de thérapies à médiation corporelle, articulées avec les soins psychiatriques et en collaboration étroite avec les équipes soignantes.

Au sein de l'unité transversale PHARe, il/elle contribue également à la pédagogie auprès des équipes soignantes sur les approches corporelles et sensorielles, et participe à la réflexion institutionnelle collective.



7. ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Réaliser, sur prescription médicale et dans le respect des règles professionnelles, des bilans psychomoteurs et des prises en charge individuelles ou groupales ;
- Élaborer un projet thérapeutique et un cadre de prise en charge adapté en séances individuelles et/ou groupales, en lien avec le projet de soins pluridisciplinaire ;
- Utiliser des techniques de soins à médiations corporelles appropriées à la situation clinique du patient ;
- Évaluer les progrès thérapeutiques et réajuster le projet de prise en charge si nécessaire ;
- S'inscrire dans la dynamique de travail en équipe pluriprofessionnelle de l'unité transversale PHARE ;
- Assurer les transmissions écrites dans le dossier patient informatisé (logiciel CORTEXTE) ;
- Contribuer au recueil des besoins et des observations cliniques selon les modalités définies par l'équipe ;
- Participer aux réunions de coordination mensuelle de l'unité transversale PHARE.

8. ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES AU MÉTIER

8.1. Co-animation de groupes thérapeutiques à médiation corporelle

D'après le planning type en vigueur, le/la psychomotricien(ne) anime des groupes thérapeutiques dans les quatre unités, en binôme avec un soignant de l'équipe d'hospitalisation complète.

Groupes concernés (liste non exhaustive) : image du corps, hygiène corporelle, relaxation, gestion des angoisses et du stress, danse, percussions et chants, confiance en soi et estime de soi, groupe inter-unités en collaboration avec l'APA.

- Privilégier des groupes à composition hétérogène pour favoriser la dynamique thérapeutique ;
- Garantir le déroulé et l'organisation des groupes dont le/la psychomotricien(ne) est co-garant(e), en lien avec le référent de l'équipe d'hospitalisation ;
- Concevoir et développer de nouveaux groupes thérapeutiques en réponse aux besoins identifiés, selon la procédure de validation de l'Unité Transversale.

8.2. Évaluation et prise en charge individuelle

- Les matins sont dédiés aux prises en charge individuelles dans les 4 unités, selon un planning de rotation hebdomadaire ;
- Validation des indications de prise en charge individuelle ou en microgroupe, sur prescription médicale. Le/la psychomotricien(ne) est garant(e) de l'évaluation et détermine lui/elle-même l'indication ;
- Réalisation de bilans psychomoteurs en amont de toute orientation thérapeutique ;
- Prise en charge des patients présentant des troubles de la personnalité, des psychotraumatismes ou toute autre indication relevant de la psychomotricité en psychiatrie adulte ;
- Mise à disposition de supports et outils personnalisés au patient pour favoriser l'autonomie dans la gestion de ses symptômes ;
- Utilisation du salon sensoriel comme espace thérapeutique adapté ;
- Pour les séances impliquant un contact physique rapproché, la présence de deux soignants peut être envisagée afin de sécuriser la relation thérapeutique ;
- Relai et anticipation du relai en cas d'indication à poursuivre une prise en charge de psychomotricité en extra-muros.

8.3. Coordination du parcours patient

- Contribution à la coordination du parcours de soin via l'outil FACT, pour toute action concernant la préparation à la sortie ;
- Participation aux temps d'échanges et de transmission d'information avec les équipes des unités ;
- Temps d'échange réguliers avec les psychiatres pour la discussion des indications, le suivi des patients et la restitution des bilans psychomoteurs ;
- Temps PSI (Projet de Soins Individualisé) et PCC (Plan de Crise Conjoint) selon le planning de l'unité ;



- Participation aux réunions pluriprofessionnelles (Canguilhem et Dolto semaines paires ; Pontalis et Lanteri-Laura semaines impaires, en alternance le lundi matin et le vendredi après-midi).

8.4. Pédagogie et développement des pratiques

- Accompagnement des soignants dans l'amélioration de leurs pratiques en matière d'approche corporelle et de gestion de l'agitation ou de l'angoisse ;
- Sensibilisation à l'utilisation des salons sensoriels et au choix des outils adaptés à chaque situation clinique ;
- Partage de savoirs à l'intention des équipes IDE et aides-soignantes sur les indications et contenus des interventions psychomotrices ;
- Participation aux relèves d'équipe (une fois toutes les deux semaines) ;
- Contribution à la réflexion institutionnelle et aux projets de service ;
- Veille professionnelle dans son domaine d'activité ;
- Participation à l'encadrement des étudiants en psychomotricité.

9. COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

9.1. Compétences relationnelles et organisationnelles

- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et en coordination avec différents partenaires et unités de soins ;
- Capacité à travailler seul(e) avec des patients en situation de décompensation psychique ;
- Capacité à animer des groupes thérapeutiques à médiation corporelle ;
- Aptitude à élaborer et soutenir de façon autonome des projets de soins individuels et groupaux ;
- Capacité à rédiger et argumenter des comptes rendus de bilans et de prise en charge ;
- Capacité créatrice, esprit d'initiative et aptitude au travail en transversalité ;
- Rigueur, assiduité et régularité dans le travail ;
- Tact, discrétion et qualité relationnelle ;
- Engagement dans un processus de formation continue.

9.2. Diplôme requis

- Être titulaire du Diplôme d'État de psychomotricien(ne).

9.3. Expérience professionnelle

- Une expérience auprès de patients adultes en psychiatrie est souhaitée.

9.4. Connaissances spécifiques

- Connaissance et application des différentes techniques d'évaluation psychomotrice et de prise en charge ;
- Être formé(e) ou prêt(e) à se former aux techniques de relaxation, de médiation corporelle et aux approches sensorielles ;
- Connaissance ou intérêt pour les outils de psychoéducation et de réhabilitation (outil FACT, PSYGOGNE...) ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Permis de conduire catégorie B souhaité.

**CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT****Pôle Emetteur**

POLE OUEST

Modifications apportées par la nouvelle version

Création

RédactionS. MARCHICHE
Cadre de Santé Faisant Fonction
S. CELLARD
Cadre Supérieure de Santé**Vérification**E. BLONDELLE
Responsable recrutement DS**Validation**P-H. DUCHARME
Coordonnateur Général des Soins